



GODILLOTS, SAC ET MONTAGNE DES MURES

GODILLOTS, SAC et MONTAGNE DES MURES

Saison 2023 / 2024 : FICHE D'INSCRIPTION POUR UN ESSAI

NOM :

PRENOM :

DATE de NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONES :

TEL d'URGENCE :

E-MAIL :@.....

TARIF : 5 € (déductibles de la cotisation en cas d'inscription).

ANNEXE : Qu'en est-il, question assurances, des personnes venues randonner "à l'essai" dans une association ?



Une association affiliée dont tous les adhérents sont licenciés avec assurance responsabilité civile bénéficiant du contrat fédéral. À ce titre, l'association, ses dirigeants et ses animateurs sont garantis en responsabilité civile. L'association conserve sa garantie en responsabilité civile lorsqu'elle accueille des randonneurs à l'essai, c'est à dire lorsqu'une personne souhaite s'essayer à la randonnée ou découvrir l'ambiance de l'association avant d'adhérer. C'est une tolérance du contrat fédéral.

En revanche, le randonneur à l'essai n'est couvert ni en responsabilité civile ni en accidents corporels à titre individuel, c'est à dire que s'il provoque un accident ou s'il est victime d'un accident, il devra faire fonctionner son assurance personnelle, s'il en a une.

Je soussigné(e) Mme ou Mr.....déclare que :

- ma santé me permet de pratiquer cette activité,
- je suis assuré(e) personnellement pour les accidents pouvant survenir lors de cette pratique (assurance individuelle, accident corporels et assurance assistance secours).

DATE

SIGNATURE